

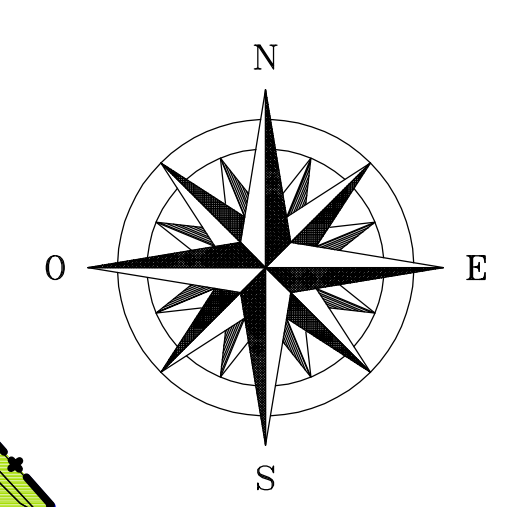

# Plan Local d'Urbanisme

VILLECRESNES

<b>UA</b>	noyau villageois
<b>UB</b>	quartiers d'habitat collectif
<b>UC</b>	habitat intermédiaire
<b>UD</b>	dominante d'habitat individuel
<b>UE</b>	dominante d'équipements collectifs
<b>UF</b>	développement urbain
<b>UX</b>	dominantes d'activités
<b>IAU</b>	urbanisation future
<b>A</b>	espace agricole
<b>N</b>	espaces protégés
<b>Nha</b>	capacité d'accueil limitée

	limite de commune
	limite de zone
	limites de la forêt de protection et (ou) ENS
	emplacement réservé
	espace boisé non classé
	espace boisé classé
	élément de paysage à préserver

<b>ELABORATION</b>	<b>REVISION</b>	<b>PIECE N° 3.1</b>  <b>plan de zonage</b> échelle 1/ 4 000 Vu pour être annexé à la délibération du : 28 février 2011
prescrite le : 28 mars 2009	prescrite le :	
arrêtée le : 28 février 2011	arrêtée le :	
approuvée le : 2010	approuvée le :	
modifiée le :	modifiée le :	
mise à jour le :	mise à jour le :	



Emplacements réservés	Intensité	Superficie
1. Equipement public : espaces verts récréatifs et extensions des jardins familiaux	Commune	17 112 m <sup>2</sup>
2. Chemin d'accès à la route verte - Rue de la station	Commune	60 m <sup>2</sup>
3. Entrez-voies entre la rue du Dagobert et la rue du général Lactec	Commune	1 285 m <sup>2</sup>
4. Elargissement partiel sous la rue de la ferme aux Pianos	Commune	715 m <sup>2</sup>
5. Viales : Déviation de la RD 33 et élargissement de la RD 50	Département	69 249 m <sup>2</sup>
6. Elargissement de l'emprise de la RN 10	Etat	24 890 m <sup>2</sup>
7. Continuité écologique	Commune	4 600 m <sup>2</sup>
8. Aménagement et élargissement d'une voie piétonne	Commune	2 000 m <sup>2</sup>

DENOMINATION DES VOIES	Dénivelé	EMPISE FUTURE DE LA VOIE
7. Rue de la Bourgogne	Commune	11 m
8. Rue de la Garance	Commune	11 m
9. Allée de la Fontaine aux Biches (anciennement l'allée de l'Espérance)	Commune	9 m
10. Allée Royale	Commune	9 m
11. Allée de la Justice	Commune	9 m
12. Avenue du Général Lactec	Commune	11 m
13. Chemin d'Aubray	Commune	9 m
14. Chemin des Beaumonts	Commune	10 m
15. Chemin des Cabreux	Commune	10 m
16. Chemin des Adrières	Commune	9 m
17. Chemin des Pierres	Commune	10 m
18. Chemin du Quatre	Commune	9 m
19. Rue de Carizac	Commune	9 m
20. Rue de la Fontaine du Mal	Commune	10 m
21. Rue de l'Étoile	Commune	11 m
22. Rue des Pierres	Commune	10 m
23. Rue des Bois d'Auteuil	Commune	13 m
24. Rue du Mal	Commune	8 m
25. Rue d'Étrelles	Commune	11 m
26. Rue du Coteur Gerbrand	Commune	9 m
27. Allée du Fleuret	Commune	9 m
28. Allée des Héris (jusqu'à l'allée du Renard)	Commune	9 m
29. Allée des Tilléux	Commune	9 m
30. Rue des Merles	Commune	10 m
31. Rue du Réveil	Commune	11 m
32. Rue des Foulés	Commune	9 m
33. Rue des Fersul	Commune	9 m
34. Rue des Marolles (du n°28 au chemin de Vieux)	Commune	10 m
35. Chemin de Vieux	Commune	10 m
36. Chemin rural n° 22 dit du Chemin Vert	Commune	11 m
37. Sentier de la Bourgogne	Commune	2 m
38. Rue du Lieutenant Dagorno	Commune	11 m